

Gironde

CRISE BUDGÉTAIRE AU DÉPARTEMENT

Gleyze « revendique le droit à correction de la faute »

Réunis en plénière ce 1^{er} décembre, les élus du Département devaient se prononcer sur le plan de retour à l'équilibre pour résorber le déficit de 101 millions d'euros. L'opposition appelle à la démission du président

Xavier Sota
x.sota@sudouest.fr

« Vous parlez erreur, je revendique le droit à l'erreur. Vous parlez de faute, je revendique le droit à correction de la faute. Je vous donne rendez-vous dans quelques mois pour voir si cette confiance a été regagnée. Ce serait une irresponsabilité de lâcher la barre quand ça ne va pas », oppose Jean-Luc Gleyze, président du Département de la Gironde, en toute fin de séance, ce lundi 1^{er} décembre, après de longues heures de débat. Majorité et opposition prennent date. Cette dernière, c'est une première, a demandé la démission du président de l'exécutif.

Révolution culturelle

Jean-Luc Gleyze prend son risque. Il conditionne son avenir politique à la réussite du plan de retour à l'équilibre (PRE), examiné ce lundi en séance plénière. Car la Gironde traverse une crise inédite : avec 101 millions d'euros de déficit (sur un budget de 1,8 milliard d'euros), le Département n'est plus vraiment maître de son destin. Il doit souscrire aux prescriptions de la Chambre régionale des comptes (CRC) qui lui a dicté les grandes lignes des économies à produire : 73 millions d'euros sur les trois prochaines années. Le Département a intégré ses exigences et produit un PRE mieux disant. Il prévoit 91 millions d'économie sur trois ans, qui toucheront les grands pans de son action : moins 30 millions sur le social ; 28 millions sur les ressources humaines ; 20 millions sur le train de vie de la collectivité (charges de gestion et de structures) ; 12 millions sur les subventions aux tiers (notamment une galaxie de 2 000 associations). Une cure d'austérité, dont les conséquences se feront nécessairement sentir dans les mois qui viennent. C'est surtout une

révolution culturelle dans la culture de la dépense de la collectivité qui doit s'opérer d'ici à la fin du mandat, en 2028.

Question qui s'est invitée en creux de la plénière de ce lundi. Une séance

« Un déficit de 100 millions ! Nous ne sommes pas face à un accident, un problème technique »

aux airs de retrouvailles puisque les groupes politiques n'avaient échangé que par voie de communiqués ou presse interposée. Sans surprise, ils ont fait de la politique et un peu de théâtre. Bloc contre bloc, front contre front, au risque de la mauvaise foi. À l'image du communiqué du groupe socialiste diffusé en fin de

séance expliquant noir sur blanc : « Non, le déficit que nous affrontons n'est pas le fruit d'une gestion locale, mais bien la conséquence directe d'une crise d'ampleur nationale et du désengagement de l'État. » Quand l'opposition crie à l'impéritie, de bonnes âmes des bancs de la majorité se dévouent pour rappeler combien celle-ci s'est agacée de voir les aides aux communes rabotées puis supprimées, ou exhumé des posts récents sur les réseaux sociaux saluant l'octroi de subventions pour leur canton.

Coupable de tout

Le président Gleyze, c'est inhérent à la fonction, se trouvait dans la situation que personne ne lui envoyait : comptable, coupable, de tout. Pas de mea-culpa, mais il a livré sa version de l'histoire. Les années fastes du début de mandat, des finances saines qui permettent de lancer un ambitieux plan collège, le plan Haut Méga pour raccorder l'ensemble du territoire au haut débit. Mais une ombre au tableau : des ressources basées essentiellement sur une part de TVA (donc indexée sur la consommation) et les droits de mutation (frais de notaires).

L'argent coule à flots jusqu'à la crise ukrainienne. Les premiers effets débutent en 2022, s'aggravent en 2023 :

« Une perte violente de 220 millions de droits de mutation sur deux ans, une TVA à la dynamique insuffisante, non indexée en 2025, annihilant tout effet positif sur nos recettes, 56 millions d'euros de manque à gagner », explique-t-il. Face à cela, les dépenses sociales s'envolent : « Plus 104,40 millions entre 2022 et 2024, soit près de 10 % de plus en deux ans dans le champ des solidarités. » Il pointe les « transferts massqués » (hébergement d'urgence, accueil des handicapés en maison d'accueil spécialisée...) « Nous n'avons pas de regrets d'avoir pleinement assumé nos missions [...] On nous fera des reproches sur le sacrifice d'une partie du service public départemental, et je suis le premier à le déplorer. Mais nous avons tenu tête, nous avons tenu bon aussi longtemps que possible car nous savions qu'ils auraient été les mêmes si nous l'avions fait avant, provoquant des impacts plus précoce et encore. »

Démission

Le propos ne convainc guère son opposition : « Ce qui est possible aujourd'hui n'était pas en 2023 ! Il fallait prendre des décisions », assène Jacques Breillat, patron de Gironde Avenir. Car c'est bien la question qui sous-tend cette crise des finances départementales : la majorité a-t-

ET MAINTENANT ?

Le plan de retour à l'équilibre a été voté par la seule majorité. Il a aussitôt été transmis à la Chambre régionale des comptes. Après un examen approfondi et des échanges avec les services du Département – le travail a commencé depuis plusieurs semaines –, les magistrats financiers diront si oui ou non ils le valident. Si c'est le cas, le premier geste sera de régler les impayés aux associations d'aide sociale à l'enfance (ASE), soit 37 millions d'euros. Jusqu'à ce que le Département sera conduites en double commande. L'enjeu pour la collectivité est de garder son autonomie de décision dans le cadre fixé par la CRC. Si le PRE venait à être rejeté, le Département pourrait être placé sous la tutelle directe du préfet.

elle refusé de voir le réel ? Pour le maire de Castillon, la réponse est oui : « Un déficit de 100 millions ! Nous ne sommes pas face à un accident, un problème technique. C'est aussi la forme d'un échec politique. Dans une institution comme la nôtre, la confiance ne se décrète pas, elle se mérite. Elle repose sur la rigueur, l'esprit de prévoyance, la transparence. » Rien de tout cela pour Jacques Breillat : « En 2025, nous vous présentiez un budget à l'équilibre, un budget sincère ! Qui peut croire que l'on va faire plus que les 73 millions d'économies demandées par la Chambre ? La confiance est rompue, vous devriez présenter votre démission. »

La charge est lourde. Jean-Luc Gleyze finit par reconnaître : « Il y a un certain nombre d'éléments sur lesquels nous n'avons pas été bons, nous n'avons pas les bons outils de pilotage. Démissionner, c'est fuir les responsabilités. Nous pensons pouvoir tenir nos engagements. Si j'échoue, il sera temps pour moi de démissionner. Je ne fuirai pas mes responsabilités. » L'engagement est pris.



Jean-Luc Gleyze est le président PS du Département. LAURENT THEILLET / SO